



# MUNICIPALITÉ DE CULLY

## Administration communale

Case postale 112  
1096 Cully

Tél. 021 799 20 15  
Fax 021 799 37 04  
CCP 10-7070-2

E-mail: info@cully.ch

Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil communal  
de Cully

---

réf. (à rappeler dans la réponse)

1096 Cully, le 25 mars 2009

AG/403/NP

### Initiative Franz Weber no 3

Madame, Monsieur,

Voulons-nous un Ballenberg à la vaudoise à Lavaux ?

Telles sont les conclusions qu'inspire le texte de l'initiative de M. Franz Weber.

Les retombées de l'acceptation populaire d'une telle initiative auraient pour conséquence le gel quasi-total du territoire, à l'exception de quelques petits appendices à usage viticole et de parkings souterrains.

Qu'en est-il pour Cully et les projets en cours ?

#### Place de la gare

Cette zone fort peu esthétique aujourd'hui fait l'objet d'un projet de PPA.

En effet, le Plan Directeur Communal de 2005 permet le développement de projets d'utilité publique, répondant ainsi au Plan Directeur Cantonal, soit :

- **Ecoles avec réfectoires**

permettant l'accueil des enfants au repas de midi (la prise en charge à mi-journée se fera pour l'ensemble des élèves d'ici quelques années);

8 – 10 classes

afin de diminuer les transports scolaires, la fermeture de classes disséminées entre les cinq communes est planifiée. (rationalisation pour les repas, coût et environnement par la diminution des KM de transports)

salle de gymnastique

- **un bâtiment administratif et commercial** offrant des surfaces au canton afin d'y recevoir les offices cantonaux liés au chef-lieu de district

aux commerces de proximité afin de maintenir une offre pour les habitants du lieu. En 30 ans, tous les commerces d'alimentation ont disparu dans les 4 communes qui nous entourent, à l'exception de quelques uns à Cully.

- **bâtiment mixte** offrant des surfaces aux services du feu (SDIS de Gourze) et de voirie, voire de l'éventuelle nouvelle commune de Bourg en Lavaux

- **bâtiments d'habitation**

Quelques logements, représentant moins de 20 % de la surface totale, pour répondre, notamment au Plan directeur cantonal en matière de proximité des transports publics et de densification de l'habitat.  
Rappel: RER vaudois. 1ère ligne Cully-Cossonay mise en service en 2011 avec une cadence à 15 min.

- **Zone de l'Hôpital de Lavaux**

Rappel: la Fondation appartient aux 12 communes de l'ancien district de Lavaux. Elle a l'étude un projet d'implantation d'un EMS sur le site au profit des aînés de la région .

Ce projet d'EMS initié dès 2001 a été avalisé dans le PDCom de 2005. Il répond également à des besoins exprimés par le Département de santé publique.

Sur le site de la fondation, sont regroupés actuellement un Centre de traitements et réhabilitation, des soins palliatifs, quelques places d'EMS, la crèche Piccolino, des appartements protégés, et l'Unité d'accueil temporaire pour les personnes âgées (UAT).

Ce site est situé à 5 min de la gare à pied et à 10 min du bourg.

En cas de nécessité, nos aînés devront-ils trouver une place dans un EMS hors de Lavaux.

De nos jours, l'architecture est à même de répondre à la problématique d'une bonne intégration dans le site de ce type de projet.

Ce paysage dont M. Franz Weber se targue de protéger est tout aussi important à nos yeux. Nous y sommes tous attachés et peut-être encore plus puisque l'on y vit et qu'il nous fait vivre. Sa longévité doit aussi pouvoir répondre aux besoins et attentes légitimes de nos habitants.

La loi pour la protection de Lavaux de 1979 (LPPL) issue de la première initiative de M. F. Weber répond largement aux arguments de cette nouvelle initiative.

La Municipalité en tant qu'autorité locale, se doit de mettre en place les outils nécessaires afin que notre commune puisse continuer à vivre harmonieusement tout en développant les services de proximité que n'importe quel citoyen est en droit d'attendre de ces mêmes autorités.

C'est pourquoi la Municipalité entreprendra tout ce qui est en son pouvoir afin de faire échouer cette initiative de trop. **Nous vous recommandons dès lors de ne pas signer cette initiative et de le faire savoir à vos amis et connaissances.**

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE UNANIME  
Le syndic

La secrétaire

Jean-François Potterat

Nicole Pernollet

Copie :

- Préfecture du district de Lavaux-Oron
- 31 communes du district de Lavaux-Oron
- les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny
- M. Maurice Neyroud, président de la CIL
- M. Fabien Dunand, chargé de communication de la CIL
- M. Roger Jourdan, secrétaire de la CIL
- conseil d'administration et direction de l'Hôpital